Sénégal : Ousmane Sonko se porte candidat à la présidentielle 2024

Page 2



Politique - Science - Education- Société- Economie-Technologies

Le Quotidien Numérique d' Afrique

du lundi 22 Août 2022

7 jrs/7

N°2012

02 BP 5805 Ouagadougou 02 Tél: +226 76 60 97 21/ +226 25 41 10 00 BURKINA FASO Téléchargeable Prix : 0,30 €/200 FCFA

www.quotidiennumerique.com Autorisation officielle n°1699/2017/CAO/TGI.OUA/P.F.



VERSION

Éthiopie : Près de la moitié des habitants du Tigré ont besoin d'aide alimentaire (PAM)

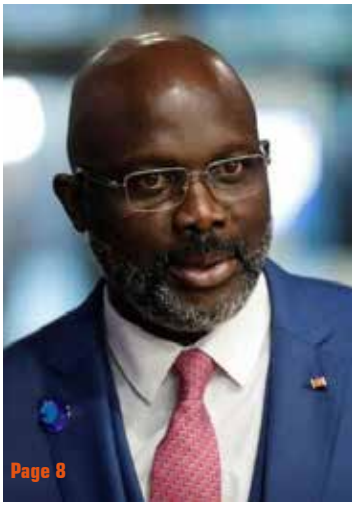
Page 7

Burkina Faso / Demande de pardon de Compaoré : La MIFA dénonce la procédure



Page 5

Libéria: Les États-Unis sanctionnent 3 hauts responsables pour corruption



Page 8

SÉNÉGAL

Ousmane Sonko se porte candidat à la présidentielle 2024



Le chef de l'opposition sénégalaise, Ousmane Sonko a officialisé sa candidature pour l'élection présidentielle qui doit se tenir en 2024, le 18 août dernier. Il a mis en garde la France et le président Macky Sall de préparer un coup contre sa personne tout en demandant à ses partisans de garder le cap pour faire face aux défis qui s'annoncent dans l'avenir sur sa candidature.

L'emprise du jeune panafricain et président du parti Pastef, Ousmane Sonko (49 ans) sur la jeunesse, s'annonce comme un cauchemar pour le pouvoir de Macky Sall. Connu pour ses discours sans langue de bois, notamment sur des thématiques touchant la sensibilité de la jeunesse sénégalaise, tel que le chômage, la corruption dans l'administration publique ainsi que la souveraineté du pays, Ousmane Sonko compte ratisser large à la présidentielle de 2024 et

La suite à la page 3

SÉNÉGAL

La suite de la page 2

briguer la magistrature suprême. *«Moi Ousmane Sonko, s'il plaît à Dieu et si mon parti le veut, je suis candidat à l'élection présidentielle de 2024. Personne n'est mieux placé que nous pour gagner»*, a déclaré M. Sonko devant la presse à Dakar, le jeudi 18 août 2022.

Déjà, lors des législatives récentes, la coalition de l'opposition a mis à rude épreuve le camp présidentiel qui par chance et grâce à un ralliement de dernière minute d'un membre de l'opposition a eu la majorité à l'Assemblée nationale à un député.

Conscient des enjeux de l'élection présidentielle et le poids de ses ambitions politiques qui vont à l'encontre des intérêts de la France et de ses relais locaux, en l'occurrence le président Macky Sall et son gouvernement, qu'il accuse d'être des pions de la Françafrique, Ousmane Sonko prépare déjà les esprits de ses militants. Il pourrait faire l'objet de plusieurs chefs d'accusations, a-t-il indiqué. Pour la simple raison que sa candidature gène beaucoup de cadres politiques du régime en place ainsi que l'Hexagone. «*Tous les jours, leurs laboratoires tournent à plein régime en fabriquant énormément de complots. Leur objectif est de trouver un motif de condamnation pour empêcher la candidature de Ousmane Sonko*», a-t-il ajouté. Selon le Chef de l'opposition, les 18 mois restants avant l'élection présidentielle seront décisifs. " *Ces 18 mois devront déterminer si nous serons capables de porter le projet que nous avons présenté aux sénégalais et au peuple africain jusqu'à son terme, où si nous subirons le même sort que nos devanciers, Thomas Sankara, Patrice Lumumba, etc. Nous sommes à cette étape fatidique d'un projet panafricain et de souveraineté, que nous assumons sans complexe* ", a-t-il indiqué.

Il avertit ses militants en disant qu '*» en face nous aurons une adversité et une inimitié qui atteindra un niveau jamais égalé*", en faisant l'occurrence au régime de Macky Sall, qui selon lui a fait "*17 prisonniers politiques de son parti pastef et 19 autres personnes assassinées de 2016 à nos jours*". Dans son allocution, Ousmane Sonko a dénoncé la diabolisation dont il fait l'objet dans certains médias, qu'il accuse d'être à la solde de la France. Pour finir, le chef de l'opposition a salué le courage du président malien Assimi Goïta et l'invite à toujours rester proche de son peuple. A l'orée de l'élection présidentielle de 2024, s'il est élu président du Sénégal et que la question terroriste n'est toujours pas réglée au Mali, il enverra des militaires au secours de son pays voisin, a fait savoir l'opposant en chef.

Lucien DAKISSAGA

BURKINA FASO

Aide humanitaire: La 10ème journée sous le signe de l'engagement communautaire

Comme à l'accoutumée et cela depuis une dizaine d'années, chaque 19 août de l'année est dédié à l'action humanitaire dans le monde entier. A l'occasion de l'édition 2022, dixième du genre, le ministre burkinabè de l'action sociale et de l'action humanitaire Lazare Zoungrana a adressé un message à tous ses compatriotes. Décryptage.



Le ministre burkinabè de l'action sociale et de l'action humanitaire Lazare Zoungrana



Au Burkina Faso, le phénomène terroriste a engendré le déplacement de plus de 2 millions de personnes

Instituée par la résolution 63/139 du 11 décembre 2008, la journée mondiale de l'aide humanitaire célèbre cette année sa dixième année d'existence. Selon ses initiateurs, cette journée a pour rôle de promouvoir la survie, le bien-être et la dignité des personnes touchées par les crises ainsi que la sûreté et la sécurité des travailleurs humanitaires. Au plan national, le thème retenu pour cette dixième édition est: *« Engagement communautaire et réponse humanitaire : comment co-créer une réponse efficace aux besoins des personnes affectées »*. Pour le ministre burkinabè de l'action sociale Lazare Zoungrana, cette célébration offre au pays l'occasion de faire une halte pour évaluer les actions menées en matière d'actions humanitaires à l'endroit des Personnes Déplacées Internes (PDI).

La suite à la page 5

La suite de la page 4

Près de 2 millions de déplacés à la charge de l'Etat et de ses partenaires

Et à en le ministre Zoungrana, à la date du 30 avril 2022, le nombre de ces PDI a franchi la barre des 1.902.150. Selon lui toujours, conformément à ses engagements, le gouvernement burkinabè mène des actions en vue d'assurer une assistance efficace à ces PDI. Il n'a pas manqué aussi de saluer l'effort et la contribution des bonnes volontés dans la prise en charge des plus démunis. « *La commémoration de cette journée est l'occasion pour notre pays, de célébrer le dévouement et la contribution des communautés auprès des personnes rendues vulnérables du fait de la crise sécuritaire et des aléas du climat, d'où le thème : " Il faut tout un village" »*, a souligné le ministre Lazare Zoungrana. Celui-ci avant de clore son propos dit fonder l'espoir que le processus déjà amorcé par le Burkina Faso et ses partenaires dans le cadre du relèvement de des nécessiteux ne laissera personne en marge du développement.

Abdoul Karim TAPSOBA

Demande de pardon de Compaoré : La MIFA dénonce la procédure



Les premiers responsables de la MIFA lors de son lancement le 26 juillet 2022

La demande de pardon de l'ex président Blaise Compaoré exprimée le 26 juillet dernier continue de susciter des réactions très tranchées au Burkina Faso. Dans sa déclaration parvenue à notre rédaction le vendredi 19 août 2022, la Mobilisation des Intelligences pour le Faso (MIFA) affirme que l'ancien chef d'Etat doit au préalable répondre devant la justice de son pays.

Le 7 juillet 2022, Blaise Compaoré, alors en exil en Côte d'ivoire et condamné à perpétuité dans le procès Sankara, foulait le sol burkinabè afin de prendre part au sommet des anciens présidents burkinabè. Trois semaines après cette visite, ce dernier a adressé un message de pardon à l'endroit de ses compatriotes. Certaines sources indiquaient à l'époque que ces différents actes ont été motivés par des impératifs de réconciliation nationale dans un contexte de crise sécuritaire.

Une mesure non concertée selon la MIFA

Cependant, pour les responsables de la MIFA, le peuple burkinabè ne se reconnaît pas dans ces

La suite à la page 6

La suite de la page 5



Selon la MIFA, Blaise Compaoré doit répondre devant la justice avant toute demande de pardon

différentes mesures prises par au plus haut sommet de l'Etat. *« Aucun Burkinabè n'a donné mandat au président lieutenant-colonel (le Chef de l'Etat Paul Damiba, Ndlr) pour que l'intérêt de ce dernier soit aussi l'intérêt des citoyens, pour être sûr que la volonté du chef de l'Etat est aussi sa volonté: une raison d'Etat contre son propre peuple, dont le putschiste ne respecte pas les institutions, est un scandale »,* relèvent-ils. Ces derniers ont aussi déploré le fait que le message de l'ancien président soit lu par une tierce personne, en l'occurrence le porte-parole du gouvernement burkinabè Lionel Bilgo. Pour eux, cette façon de communiquer, propre au président Compaoré révèle le mutisme qui l'a toujours caractérisé. *« Une telle personne peut-elle demander pardon ? Et donc, une telle personne mérite-t-elle qu'on lui pardonne? »,* s'interrogent les leaders de ce mouvement.

La MIFA favorable au triptyque "Vérité-Justice-Réconciliation»

De leur avis, le pardon a un prix et tous ne méritent pas de pardonner comme tous ne méritent pas non plus pas d'être pardonnés. Par ailleurs, la MIFA doute de la paternité de sur la base de leurs propres indices tente de remettre en cause la paternité de ce message attribuée à Blaise Compaoré. En outre, cette structure pense qu'une réconciliation nationale qui ne tourne qu'autour de Blaise Compaoré est un danger national qui repose plus sur un mensonge d'État que sur une raison d'Etat. Pour une réconciliation nationale véritable, la MIFA suggère de passer préalablement par la vérité et la justice. La Mobilisation des intelligences pour le Faso (MIFA), faut-il le rappeler, a vu le jour le 26 juillet 2022 à Ouagadougou. Elle regroupe en son sein plusieurs personnalités de la scène politique et de la société civile burkinabè.

Abdoul Karim TAPSOBA

Éthiopie

Près de la moitié des habitants du Tigré ont besoin d'aide alimentaire (PAM)



Le Programme alimentaire mondial a déclaré, vendredi dernier, que près de la moitié de la population du Tigré a besoin d'une aide alimentaire.

Près de la moitié de la population de la région du Tigré, en Éthiopie, a besoin d'une aide alimentaire après le conflit de deux ans qui a touché le pays et en raison des difficultés rencontrées par les organisations pour atteindre les zones rurales, a déclaré vendredi le Programme alimentaire mondial (PAM). Le PAM affirme que même si l'acheminement de l'aide a repris après que le gouvernement fédéral a déclaré un cessez-le-feu unilatéral en mars, les taux de malnutrition ont «explosé» et devraient s'aggraver dans la région éthiopienne du Tigré. «*La faim s'est aggravée, les taux de malnutrition ont grimpé en flèche, et la situation devrait empirer alors que les gens entrent dans la période de pointe de la faim jusqu'à la récolte de cette année en octobre*», indique le rapport. En effet, le gouvernement éthiopien est pointé du doigt d'imposer un blocus humanitaire au Tigré. Les services tels que les banques et les

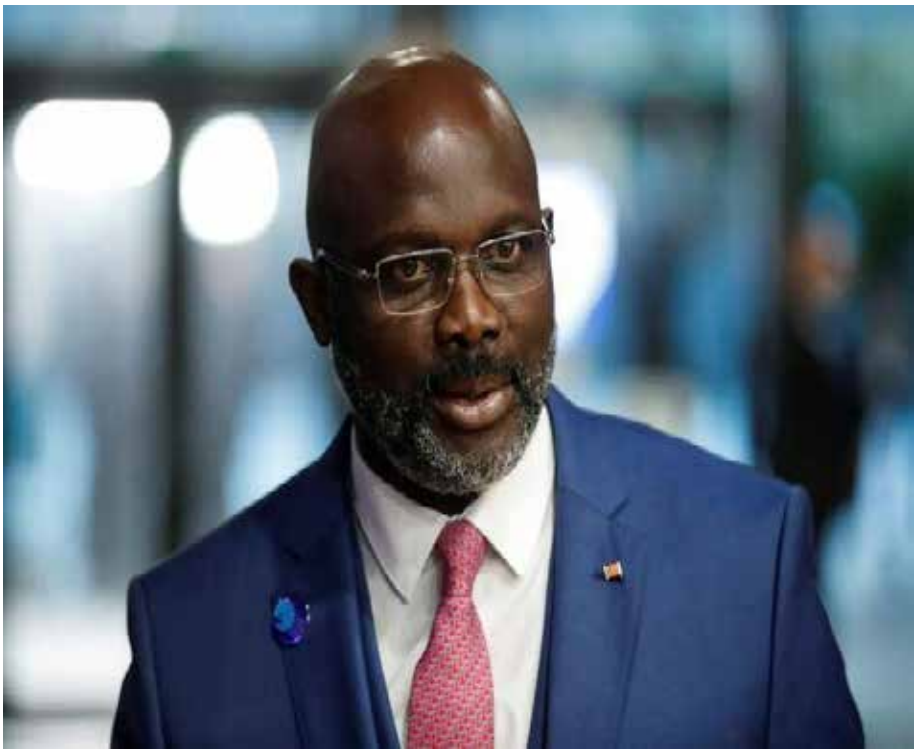
La suite à la page 7

La suite de la page 7

télécommunications ont été interrompus dans le Tigré, quelques jours après le retrait de l'armée nationale et des forces alliées il y a un an. Ils n'ont pas encore été rétablis, empêchant la population d'acheter de la nourriture, selon le PAM. En rappel, les combats entre les forces pro-gouvernementales et les rebelles du Front de libération du peuple du Tigré, ont déplacé des millions de personnes, plongeant certaines régions du Tigré dans une situation de famine et tué des milliers de civils. Le gouvernement national a déclaré récemment qu'il était prêt à des pourparlers de paix inconditionnels avec le Tigré, ce qui pourrait conduire à la restauration de l'aide et des services.

GHO Djakaridja

Les États-Unis sanctionnent 3 hauts responsables



Les Etats-Unis ont imposé des sanctions à trois hauts responsables du gouvernement libérien pour leur implication présumée dans la corruption publique au Liberia

Nathaniel McGill, Sayma Syrenius Cephus et Bill Twehway sont sanctionnés pour leur implication dans la corruption publique en cours au Libéria, selon le département américain du Trésor. Nathaniel McGill, ministre en charge des Affaires présidentielles et proche du président Weah, accusé de corruption par les Etats-Unis a été suspendu, le mardi 17 août dernier. Selon le trésor américain, le ministre avait «reçu des pots-de-vin» lors de la signature de contrats publics. Sayma Syrenius Cephus procureur en chef et Bill Twehway directeur général de la National Port Authority (NPA) sont également accusés par le département américain du trésor.

La suite à la page 9

LIBÉRIA

La suite de la page 8



Ces sanctions consistent principalement dans le gel de leurs avoirs aux États-Unis.

Les hauts responsables sanctionnés

Le département du Trésor a déclaré à l'AFP que pendant son mandat le ministre McGill, «*a soudoyé des propriétaires d'entreprises, reçu des pots-de-vin d'investisseurs potentiels et accepté des pots-de-vin pour avoir dirigé des contrats avec des entreprises dans lesquelles il avait un intérêt*". Selon le département américain, Cephus a reçu des pots-de-vin de personnes en échange de l'abandon de leurs affaires judiciaires et a également protégé les blanchisseurs d'argent. Twehway a orchestré le détournement de 1,5 million de dollars de fonds de frais de stockage des navires de la NPA vers un compte privé, a déclaré le département du trésor américain.

K.Fiakofi

BURKINA FASO

Remise en cause des droits et acquis des travailleurs par le gouvernement : L'UAS communique

Dans une déclaration dite " déclaration sur les velléités de remise en cause des acquis des travailleurs par le gouvernement de la transition", l'Unité d'Action Syndicale (UAS) donne sa lecture de la situation dans un communiqué suivant que nous publions in extenso pour nos lecteurs. Lisez !

UNITE D'ACTION SYNDICALE (UAS) / BURKINA FASO

LES CENTRALES SYNDICALES:

CGT-B – CNTB – CSB – FO/UNS – ONSL – USTB

LES SYNDICATS AUTONOMES:

SAMAE–SATB–SATEB–SBM–SNEAB–SNESS–SYNAPAGER–SYNAPIB–SYNATEB–SYNATEL–SYNATIC–SYNATIPB– SYNATRAD–SYNTAS–SYNTRAPOST–SYSFMAB–UGMB

DECLARATION SUR LES VELLEITES DE REMISE EN CAUSE DES ACQUIS DES TRAVAILLEURS PAR LE GOUVERNEMENT DE LA TRANSITION

L'Unité d'Action Syndicale (UAS) suit depuis un certain temps les actions du gouvernement de la transition qui visent à remettre en cause des droits et acquis des travailleurs. Elle constate que des projets en cours mettent en péril les droits et acquis des travailleurs. Il s'agit du projet de décret portant définition de critères d'octroi de la prime de bilan au sein des sociétés d'Etat et Etablissements Publics de Prévoyance sociale et des mesures annoncées au niveau de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Concernant les travailleurs des Sociétés d'Etat et Etablissements Publics de Prévoyance sociale

Dans le cadre du suivi de la gestion des Sociétés d'Etat (SE) et Etablissements publics de prévoyance sociale (EPPS), la 28ème Assemblée Générale des sociétés d'Etat tenue en fin juin 2020 avait recommandé la définition de critères harmonisés d'octroi des primes de bilan au sein des sociétés d'Etat. Ainsi, en exécution de cette recommandation, le Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises a procédé à l'élaboration d'un projet de décret portant définition de critères d'octroi de la prime de bilan au sein des sociétés d'Etat et Etablissements Publics de Prévoyance sociale courant avril 2021 à mai 2022 sans associer le personnel desdites sociétés. C'est seulement le 03 juin 2022 que le projet a été porté à la connaissance des Directions générales des SE et EPPS.

A leur tour, chacune d'elles a porté l'information aux partenaires sociaux en leur demandant de faire des amendements audit projet pour qu'il soit soumis pour adoption à la 30ème Assemblée générale des sociétés d'Etat qui se tenait les 23 et 24 juin 2022. Cette information a suscité inquiétude et colère légitimes chez les travailleurs, délégués du personnel et organisations syndicales des SE et EPPS.

Certains SE et EPPS ont obtenu leur taux de prime de bilan par le biais de très longues luttes acharnées et vigoureusement réprimées et d'autres et/ou à travers de longues et pénibles négociations. La pratique actuelle est que les propositions des taux de bilan sont toujours soumises et approuvées par le Conseil d'administration. Et ce dernier a toujours pris en compte les intérêts aussi bien de l'Etat-Employeur que des travailleurs.

Ce projet de décret portant harmonisation de prime dans les Sociétés d'Etat (SE) et Etablissements Publics de Prévoyance Sociale (EPPS) va immanquablement réduire le pouvoir d'achat des travailleurs dans un contexte fortement marqué par la vie chère. C'est pourquoi ils se sont mobilisés spontanément à travers leurs différents représentants du Personnel au Conseil d'administration pour dénoncer ledit projet et empêcher son adoption à l'Assemblée générale des sociétés d'Etat des 23 et 24 juin 2022. Par la suite, ils ont adressé une lettre en date du 20 juin 2022 au Ministre en charge du commerce avec ampliation au Premier Ministre et au Ministre en charge de la fonction publique pour déplorer la non implication des partenaires sociaux dans tout le processus et demander un délai plus raisonnable pour des concertations plus larges avec leurs bases.

Pour ce faire, des séances de travail ont eu lieu dans les locaux de la SONABHY le 16/06/2022 et à la Bourse de travail le 22/06/2022 au cours desquelles les Syndicats et Délégués du personnel des SE et EPPS (LA POSTE BURKINA FASO, CNSS, SONABEL, ONATEL, ONEA, SONABHY, SOPAFER-B, SONATUR, SBT, LNBTP, LONAB, CARFO), après examen et analyse des modalités de calcul du montant de la prime de bilan qui leur a été soumis sont tous arrivés à la conclusion que le projet aura un effet négatif sur le dispositif de motivation interne applicable et appliqué depuis plusieurs années suite à de longues luttes et pénibles négociations.

Concernant les travailleurs de l'enseignement supérieur et de la recherche

De nouvelles mesures ont été prises ou sont envisagées qui concernent les diverses catégories de travailleurs : les enseignants-chercheurs, les chercheurs, les hospitalo-universitaires, les enseignants à temps plein (ETP) et les ingénieurs de recherche.

Parmi ces mesures, on note principalement :

- l'arrêté n°2020-189 du 04 juin 2020 portant fixation des obligations des enseignants-chercheurs qui a été adopté en catimini et qui remet gravement en cause des acquis des enseignants-chercheurs. Cet arrêté est contraire à l'arrêté conjoint n°2012-108/MESS/MEF du 23 avril 2012 fixant les taux de prise en charge des actes de la vie universitaire et des commissions ad' hoc dans les institutions publiques d'enseignement supérieur et de recherche (IESR) et au Centre National des Œuvres Universitaires (CENOU) et ses différentes modifications. Il supprime la prise en charge de la participation aux jurys de délibération et crée sciemment une confusion entre jury de correction et copies supplémentaires et fait passer le nombre de copies à corriger de 250 par an et par enseignant à 250 par module. Cela revient à dire que l'enseignant qui dispense deux (02) modules par exemple dans les filières et niveaux à fort effectif aura dans ses attributions obligatoires 500 copies à corriger ;

- le décret 0435 du 9 mai 2019 portant organisation des emplois des enseignants-chercheurs qui interdit la nomination des enseignants à temps plein et des ingénieurs de recherche ayant soutenu leur thèse à la fonction d'assistant ;

- la note n°2021/007/IMESRSI/SG du 12 janvier 2021 adressée aux responsables d'institution publique d'Enseignement Supérieur et de Recherche, contrairement aux conditions de candidature au CAMES qui interdit de présenter les candidatures des ETP et ingénieurs de recherche ayant soutenu leur thèse au CAMES ;

- le décret n°2020-0238 du 25 mars 2020 portant fixation du volume horaire des enseignants-chercheurs qui augmente de façon insidieuse le volume horaire statutaire des enseignants-chercheurs ayant le grade pour encadrer les étudiants et stagiaires ;

Concernant les nouvelles mesures envisagées, il convient de citer :

- celles relatives à la suppression des voyages d'études, de la subvention de l'Etat pour les candidatures aux différents grades du CAMES, de la prise en charge des concours d'agrégation ;

- celle sur le conditionnement de l'avancement des enseignants-chercheurs et des chercheurs à un système de suivi-évaluation de leurs activités ;

- le projet d'augmentation du volume horaire des enseignants-chercheurs et des chercheurs ;

- le projet de suppression de la prime de recherche pour les enseignants à temps plein et les ingénieurs de recherche ;

- etc.

Les mesures ci-dessus évoquées remettent en cause des acquis et droits des travailleurs et constituent d'une part un risque énorme de trouble de la paix sociale, de la quiétude dans nos universités et une sérieuse menace contre l'enseignement supérieur et la recherche dans notre pays. Nul n'ignore pourtant le sacrifice incommensurable que l'enseignant du supérieur et des grandes écoles consent depuis fort longtemps pour le bon fonctionnement de nos universités et instituts supérieurs. A défaut de le soulager il ne faut pas en rajouter.

Par la présente déclaration, l'UAS prend l'opinion publique à témoin et interpelle le gouvernement à prendre la bonne mesure de la situation et à surseoir à ces tentatives de remise en cause des acquis des travailleurs dans l'intérêt de la paix sociale, de la productivité des sociétés d'Etat et du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche.

En tout état de cause, l'UAS prendra ses responsabilités en temps opportun et tiendra le gouvernement pour seul responsable de la détérioration du climat social dans les sociétés d'Etat et au niveau de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Ouagadougou, le 11 août 2022

Pour les Secrétaires Généraux :

Ont signé :

Le Président de mois des centrales syndicales

Olivier Guy OUEDRAOGO
Secrétaire Général/CSB

Le Président de mois des syndicats autonomes

Alain SOME
Secrétaire Général/SYNTRAPOST

COMMUNIQUE

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

UBA

Ouagadougou, le 19 août 2022

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction des Ressources Humaines de UBA Burkina recherche des candidatures (Homme/Femme) pour le poste d'Auditeur interne.

A. Mission

Sous la responsabilité du Directeur de l'Audit Interne, le candidat aura pour mission de participer à la conception de la stratégie d'audit et à l'exécution des activités de ladite Direction.

B. Principales obligations et responsabilités

Le candidat aura pour responsabilités, les tâches ci-après :

- Participer à la planification et à la réalisation des missions d'audit interne et de toute autre mission assignée par le Directeur de l'Audit Interne ;
- Suivre la mise en œuvre des actions correctives issues des différentes missions et revues ;
- S'assurer de la conformité de la banque aux politiques et procédures internes, de même qu'aux lois et règlements applicables ;
- Conduire les investigations sur les plaintes, dénonciations et fraudes ;
- Suivre l'élaboration des reportings internes et règlementaires ;
- Fournir des orientations et conseils en contrôle et conformité ;
- Exécuter toute autre tâche confiée par la hiérarchie.

C. Qualité et Compétences

- Avoir un esprit d'analyse critique poussé : aptitudes d'identification des problèmes et capacités à les résoudre ;
- Avoir des compétences en comptabilité ;
- Avoir une bonne connaissance en opérations bancaires ;

UNITED BANK FOR AFRICA
1340, Avenue Dimdolobsom - 01 BP 362 Ouagadougou 01 (Burkina Faso)
Tél. : (00226) 25 30 00 00 / 25 30 61 70 à 74 / 25 31 01 00 à 06 - Email : cfcburkina@ubagroup.com
www.ubagroup.com
Télécopie : (00226) 25 38 76 89 / 25 31 00 94 / Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 18 566 220 000 de FCFA
RCCM : BF OUA 2000 B 809, Agrément N° C 0022 H - Telex : BIB 5210 BF et 5372 BF - IFU N° 00004731 R - Code SWIFT/BIC : BIBUBFBF

Scanné avec CamScanner

COMMUNIQUE

- Etre apte à travailler sous haute pression ;
- Etre apte à effectuer des déplacements.

D. Profil exigé

- Etre titulaire d'au moins une maitrise (BAC +4) en comptabilité ou en Audit/Contrôle Interne ;
- Justifier d'au moins trois (03) années d'expériences pratiques dans un cabinet d'audit ou dans une fonction d'audit interne ;
- Avoir un esprit critique et d'analyse ;
- Etre rigoureux dans le travail et disposer d'une bonne gestion administrative ;
- La connaissance de la langue anglaise serait un atout.

E. Composition et dépôt des dossiers

Le dossier de candidature devra contenir :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général de UBA Burkina ;
- Une copie du diplôme et des certificats éventuels ;
- Un curriculum Vitae (CV) détaillé.

Les dossiers de candidature sont recevables à l'adresse hcmburkinafaso@ubagroup.com, au plus tard **le jeudi 25 août 2022.**

NB : Pour tout dossier de candidature, bien vouloir mentionner en objet : **RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INTERNE.**

Liliane OUEDRAOGO

Direction des Ressources Humaines

United Bank For Africa Burkina
UBA BURKINA
01 BP 362 Ouagadougou 01

Scanné avec CamScanner

ANNIVERSAIRE



ANNONCE



INFOS DES PAYS D'AFRIQUE

Nigeria: L'engagement des travailleurs humanitaires reconnu



Alors que le monde commémore ce 19 août la 19e journée consacrée à l'aide humanitaire, le président nigérian était jeudi à Maiduguri, capitale de l'Etat de Borno, endeuillée par plus de 10 ans d'exactions djihadistes, informe Africanews. But de la manœuvre, saluer l'action des travailleurs humanitaires dans cette partie trouble du Nigeria. A en croire ce média, Muhammadu Buhari a appelé son gouvernement à prendre à bras le corps la situation des orphelins et des veuves dont le nombre ne cesse d'augmenter dans cette partie du pays.

Nigeria: Suspension de la grève dans les centrales électriques



Selon TV5 Monde, les salariés des centrales électriques du Nigeria ont suspendu leur grève nationale qui a partiellement plongé le pays dans l'obscurité pendant 24 heures, a annoncé jeudi un responsable syndical. La grève a été suspendue après une réunion d'urgence avec le gouvernement qui a promis d'étudier dans les deux semaines les demandes des grévistes, a annoncé Joe Ajaero, du Syndicat national des travailleurs de l'électricité, fait savoir la source.

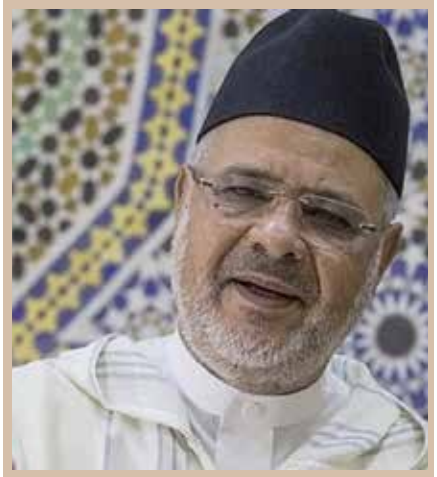
Nigeria: L'Etat de Lagos sous confinement partiel en raison d'une menace d'attaque



Selon le Quotidien du peuple citant des sources sécuritaires, les forces de l'ordre ont partiellement bouclé l'Etat de Lagos, siège de la capitale économique du Nigeria, en raison de la menace d'une possible attaque par des inconnus armés. Le préfet de police de l'Etat de Lagos a assuré lors d'une réunion hebdomadaire de la police locale que tous les services de sécurité étaient prêts à faire face aux intrus, rapporte le média.

INFOS DES PAYS D'AFRIQUE

Mauritanie/Maroc: Quand un prédicateur réveille le contentieux territorial



Le président de l'Union internationale des savants musulmans, Ahmed Raissouni, a remis en cause l'existence de la Mauritanie et prôné un retour au « Grand Maroc », nous apprend Jeune Afrique (JA). Des déclarations qui ont suscité de nombreuses réactions au Maghreb et qui n'ont pas manqué de relancer la polémique autour des conflits frontaliers avec l'Algérie et la Mauritanie, analyse JA.

Mauritanie: Le gouvernement en réunion avec l'ensemble des walis



Le gouvernement mauritanien s'est réuni jeudi, à l'état-major de la garde nationale avec l'ensemble des walis afin de faire le point sur l'exécution des instructions données par le président de la République, Mohamed O. Cheikh El Ghazouani, en mars dernier, relatives à rapprocher les services du citoyen, confie Sahara Médias. Sont présents à cette rencontre qui doit durer deux jours, le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, certains membres du gouvernement, des responsables sécuritaires et militaires et la présidente du conseil régional de Nouakchott, précise la source.

Kenya: La bataille pour la présidentielle se poursuit à l'Assemblée nationale



Lundi 15 août, le président de la Commission électorale a déclaré William Ruto vainqueur avec 50,49 % des voix, contre 48,85 % des voix pour son adversaire Raila Odinga, rappelle Radio France Internationale (RFI). Ce dernier, qui a rejeté mardi ces résultats, a jusqu'au 22 août pour déposer un recours devant la justice, qui aura ensuite 14 jours pour donner son verdict, indique RFI. En attendant, les deux camps se lancent à l'assaut de l'Assemblée nationale afin d'obtenir une majorité cruciale pour le prochain président, fait savoir le média français.

Le Quotidien Numérique d' Afrique

EDITION CONTINENTALE
02 BP 5805 Ouaga 02 Burkina Faso
+ 226 76 60 97 21
mailto:contact@sc-mail.info
Site web https://www.quotidien-numerique.com

Autorisations
n°5509P /2013/ CAO/TGI.O/ P.F.
n°1238/2016/CAO-TGI/OUA/ P.F

Administration
OTC MEDIA SARL

Directeur de publication
Siaka GOW

Rédacteurs en Chef Délégués
OUEDRAOGO Wendtouin

Equipe de rédaction
Djakaridja GHO
Romuald Aristide SOME
Fiakofi KOSSI
Abdoul Karim TAPSOBA
Lucien DAKISSAGA
KAM Alfred
OUEDRAOGO Wendtouin

Équipes de montage
Djakaridja GHO
Romuald Aristide SOME
Francis KOMBOÏGO

Distribution
www.quotidiennumerique.com

Service Commercial
mailto:contact@sc-mail.info
(Abonnement, insertion, couverture médiatique)
+226 76 60 97 21/ +226 61 08 03 03/ +226 70 210208

Retrouvez la version complète dans vos kiosques numériques

ekiosque Cameroun
viaPRESSE.com Europe - Amerique
Cdiscount France
MONKIOSK.com Côte d'Ivoire
fnac Europe
viapress.be Belgique
SOGAPRESSE Gabon
ePresse Europe - Amerique
Cultura France
emediaplace Afrique
France loisirs France
scopalto Europe
orange Tous les pays Orange
Tigo
YouScribe Tous les pays qui ont Orange Money

ANNONCE

TOUCHEZ PLUS D'UN MILLION DE LECTEURS POUR VOS

PROFITEZ
DE NOS TARIFS
PROMOTIONNELS

☑ Publicités

1 page
à 59.000 FCFA
TTC
105 Euros
100 $ USA

☑ Annonces

☑ Publi-Reportages

☑ Communiqués

DIFFUSION
Kiosques numériques
Ebook
Web
Newsletter
WhatsApp
Telegram
Signal
Facebook

☑ Couvertures médiatiques

Notre audience est ici et partout ailleurs

Contactez-nous : 00226 70210208 / 0033 644 670000
001 (206) 800-0070 / contact@sc-mail.info